

## AVANT-PROPOS

Tillemont a très bien démontré que ces homélies furent prononcées à Antioche; et cela, par les paroles mêmes de notre saint docteur; car voici comment il s'exprime dans la troisième homélie, n° 2 : «Que direz-vous de ceux qui jeûnent et qui observent le sabbat avec les Juifs; de ceux qui fréquentent les lieux consacrés par des pratiques idolâtriques, le bois de Daphné, veux-je dire, et la grotte qu'ils ont nommée de la Matrone, et ce point de la Cilicie qu'ils ont décoré du nom de Saturne ? Ceux-là peuvent-ils être saints ? Ils ont besoin d'une incision plus profonde.» Evidemment, ce n'est pas aux chrétiens de Constantinople que l'orateur parle ainsi; c'est à ceux d'Antioche, dont plusieurs restaient encore attachés aux rites judaïques, ou même se rendaient aux sanctuaires de l'idolâtrie, placés dans les faubourgs de la seconde de ces villes. Chrysostome insiste sur ce sujet, et ne laisse aucun doute à qui se souvient de ses discours contre les Juifs.

Mais la première des homélies qu'on va lire présente une difficulté, suggère une objection. En parlant de ceux qui blâment les évêques sans raison et les calomnient, l'orateur s'exprime comme s'il était lui-même évêque.<sup>1</sup> Il est cependant facile de répondre qu'en défendant la cause des chefs spirituels, le prédicateur se met à leur place, s'identifie en quelque sorte avec eux. C'est un artifice oratoire assez connu....

Le lecteur aura bientôt vu que ces homélies doivent être rangées parmi les plus intéressantes et les plus belles.

---

<sup>1</sup> Il était en effet : évêque de Gortyne et Crète (fêté le 25 août)

## HOMÉLIE 1

«Paul, serviteur de Dieu, apôtre de Jésus Christ, selon la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité conforme à la piété, dans l'espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne ment pas, a promise avant tous les siècles; or, dans les temps voulus, il a manifesté sa parole par la prédication qui m'a été confiée d'après l'ordre de Dieu notre Sauveur : à Tite mon fils bien-aimé dans la foi qui nous unit, grâce et paix de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus Christ notre Sauveur.»

1. Parmi les compagnons de Paul, c'était un homme éprouvé; s'il n'eût pas fait ses preuves, son maître n'aurait pas eu la pensée de lui confier une île entière, ni de lui commander de suppléer à ce qui manquait, selon l'expression même de l'Apôtre; celui-ci ne l'eût pas non plus chargé de la direction de tant d'évêques, s'il n'avait pas eu pleinement confiance en lui. On a prétendu que Tite était fort jeune, par la raison que Paul l'appelle son fils; mais ce n'en est pas une preuve évidente. Je suppose qu'il est fait mention de lui dans le livre des Actes. Il serait alors de Corinthe, à moins qu'il n'y eût un autre disciple du même nom. L'Apôtre veut que Zénas et Apollo lui soient envoyés; il se passera de Tite. Cela donnerait à penser qu'il compte davantage sur leur constance et leur vertu devant l'Autocrate. Quant à moi, je croirais que l'époque n'est pas la même, et que Paul n'était pas menacé quand il écrivit cette épître. Il ne parle nullement d'épreuves à subir, et sans cesse il rend grâce à Dieu : la meilleure manière d'exhorter les fidèles à la vertu. En apprenant ce dont ils étaient rendus dignes, à quelle grandeur ils se trouvaient élevés, et cela par pure miséricorde, ils devaient en ressentir une vive impulsion vers le bien. Paul se déchaîne aussi contre les Juifs. S'il attaque la nation tout entière, ne vous en étonnez pas; écrivant aux Galates, il agit de la même façon : «Ô Galates insensés !» (Gal 3,1) Ce n'est pas là de l'insulte, c'est de l'amour. S'il avait tenu cette conduite dans son propre intérêt, il eût mérité des reproches; si le zèle de la prédication le transporte et l'enflamme, il ne veut certes pas insulter. Mille fois le Christ lui-même avait humilié les scribes et les pharisiens, non pour venger sa cause, mais à raison du mal qu'ils faisaient à tous les autres.

La lettre que nous allons expliquer est courte, et ce n'est pas sans motif. C'est un témoignage de la vertu de Tite, qu'il n'ait pas eu besoin de longs discours, mais simplement d'une sorte de récapitulation. Cette lettre me paraît avoir précédé celles à Timothée. Paul écrivait ces dernières comme il touchait à sa fin, étant déjà dans les fers; tandis qu'il était encore libre quand il écrivit celle-là. Ces mots : «J'ai résolu de passer l'hiver à Nicopolis,» (Tit 3,12) indiquent assez qu'il ne portait pas encore de chaînes. Là, c'est à chaque instant qu'il se dit enchaîné. Que signifient donc ces paroles : «Paul serviteur de Dieu, apôtre de Jésus Christ, selon la foi des élus de Dieu ?» Voyez comme il prend indistinctement ces titres de serviteur de Dieu, d'apôtre du Christ, et parfois de serviteur du Christ. C'est dire qu'il ne met aucune inégalité entre le Père et le Fils.

«Selon la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité qui est conforme à la piété, dans l'espérance de la vie éternelle.» Cette foi des élus de Dieu, est-ce la confiance que vous avez donnée, ou celle dont vous avez été l'objet ? Il entend dire, à mon avis, que les élus de Dieu lui sont confiés. Voici le sens de cette parole : Ce n'est pas à cause de mes bonnes œuvres, ni de mes pénibles labeurs, que j'ai reçu cet auguste ministère; il ne faut y voir que la bonté de celui qui m'a témoigné cette Confiance. Après cela, pour que la grâce ne leur paraisse pas une chose sans raison, tout n'étant pas l'œuvre de Dieu, qui n'eût pas autrement manqué de donner la même confiance aux autres, il ajoute : «Et la connaissance de la vérité qui est conforme à la piété.» De là cette confiance que Dieu m'a témoignée, ou plutôt cette confiance même est un pur don de sa grâce, c'est son œuvre à lui. Le Christ lui-même disait : «Je n'ai pas été choisi par vous, c'est moi qui vous ai choisis.» (Jn 15,16) Le bienheureux Apôtre s'exprime ainsi dans une autre lettre : «Je le connaîtrai comme j'en suis connu;» (I Cor 13,12) et dans une autre encore : «Dans l'espoir de le saisir comme je suis saisi moi-même par le Christ Jésus.» (Phil 3,12) Nous avons d'abord été saisis, et nos yeux se sont ouverts ensuite; nous sommes d'abord vus, et nous voyons ensuite; l'appel nous est d'abord adressé, puis vient notre obéissance. En ajoutant : «Selon la foi,» il leur rapporte tout : Pour eux, je suis apôtre; ce n'est pas à cause de mon mérite, c'est à cause des élus. Il dit ailleurs la même chose : «Tout est à vous, soit Paul, soit Apollo.» (I Cor 3,22)

«Et la connaissance de la vérité, qui est selon la piété.» Il est une vérité dont les choses naturelles sont l'objet; celle-là ne repose pas sur la piété. Ainsi l'agriculture et les autres arts constituent de véritables sciences; mais celle-ci n'a pour objet que la piété même. Ou bien, «selon la foi,» qu'ils ont embrassée comme le reste des élus, et par laquelle ils ont vu la vérité. De la foi donc vient la connaissance, et non du raisonnement. «Dans l'espérance de l'éternelle vie.» Il nous avait montré la vie présente dans la grâce de Dieu; il nous parle de la vie future, en nous offrant les palmes immortelles pour les bienfaits mêmes que nous avons reçus. C'est parce qu'il nous a donné la foi et nous a délivrés de l'erreur, qu'il veut aussi nous donner la couronne. Voyez comme ce début regorge des bienfaits de Dieu; et telle est la pensée dominante de toute cette épître, qui par là même excite plus vivement ce saint et ceux qu'il doit instruire, aux labeurs de la vertu. Rien ne nous est avantageux, en effet, comme de nous souvenir sans cesse des bienfaits de Dieu, soit généraux, soit particuliers. Si, quand un ami nous fait du bien, quand nous recevons de lui une bonne parole, un service réel, notre cœur s'enflamme, combien plus, à la vue des dangers sans nombre dont Dieu seul nous a sauvés, ne devons-nous pas lui témoigner notre amour par notre obéissance ? «Et la connaissance de la vérité.» Ici la vérité s'applique même à la figure. C'était encore là de la connaissance, c'était de la piété; non la vérité réelle, ni le mensonge non plus, mais l'image et le symbole. Remarquez cette expression : «Dans l'espérance de l'éternelle vie;» l'ancienne loi reposait sur l'espoir de la vie présente. «Celui qui réalisera ce bien, a dit encore l'Apôtre, y trouvera la vie.» (Rom 10,5) Voyez-vous comme apparaît déjà dès le début la supériorité de la grâce ? Ils ne sont pas les élus, c'est nous qui le sommes; ils étaient ainsi nommés, désormais ils ne le sont plus. «Qu'a promise celui qui ne ment pas, Dieu, avant les temps divisés en siècles.» Ce n'est pas maintenant et comme par repentance, c'est d'avance que ces choses ont été fixées. Paul l'a souvent insinué; comme dans ces expressions : «Mis à part pour l'Evangile de Dieu ... Ceux qu'il a vus dans sa prescience et qu'il a prédestinés;» (Rom 1,1; 8,30) ce qui montre bien notre noblesse, puisque ce n'est pas d'aujourd'hui, mais dès le principe, que nous avons été l'objet de son amour.

2. «Que Dieu nous a promise, lui qui ne ment pas.» Dès que sa nature repousse le mensonge, ce qu'il a promis ne saurait manquer d'arriver; nous ne devons pas même révoquer en doute ce qui doit suivre la mort. La promesse nous est faite par «celui qui ne ment pas, par Dieu, avant les temps divisés en siècles.» Cette dernière observation sur l'antiquité de la promesse, la rend encore plus digne de foi. Ce n'est pas à cause de la résistance opposée par les Juifs, veut-il dire, que ces choses ont été statuées, elles sont figurées dès l'origine; seulement, ajoute-t-il, «il les a manifestées dans les temps voulus.» L'expression est remarquable. Mais quelle fut la cause de ce retard ? La Providence en a disposé de la sorte, elle veut que chaque chose arrive en son temps : «Il est un temps d'agir pour le Seigneur,» a dit le prophète. (Ps 118,126) L'Apôtre désigne clairement le temps convenable et qui répond le mieux à la pensée divine. «Il a fait éclater sa parole dans le temps voulu par la prédication, dont je sois le ministre.» La prédication embrasse tout, le passé, le présent et l'avenir, la vie, la piété, la foi, tout, je le répète. «Par la prédication,» au grand jour, avec une pleine assurance; ainsi faut-il entendre ce mot. Comme le héraut parle au théâtre en face de tous, le prédicateur élève la voix devant le monde, transmettant ce qu'il a lui-même entendu, sans y rien ajouter, sans en rien soustraire. Tel est le devoir du héraut, manifester à tous la vérité pure et complète. Dès qu'on exerce le ministère de la prédication, il faut l'exercer sans crainte; car autrement ce ne serait pas prêcher. Au lieu de dire : Parlez sur les toits, le Christ a dit : « Prêchez sur les toits;» (Mt 10,27) l'expression est doublement significative.

«Dont je suis le ministre selon l'ordre de notre Sauveur Dieu.» Deux circonstances qui montrent à quel point la prédication est digne de foi; si bien qu'elle ne doit causer à personne ni dépit, ni répulsion, ni dégoût. Dès que c'est un ordre, la mission ne dépend plus de moi; j'accomplis simplement cet ordre. Ce que nous avons à faire, tantôt dépend de nous, et tantôt non : quand Dieu commande, nous n'avons plus le choix; quand il se borne à permettre, nous avons tout pouvoir. Ainsi, par exemple : «Si quelqu'un dit à son frère, insensé, il sera passible des feux de la géhenne;» (Mt 5,22) c'est un ordre formel; et ceci de même : «Si vous êtes devant l'autel pour faire votre offrande, et si vous reconnaissez alors que votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre offrande au pied de l'autel, allez vous réconcilier avec votre frère, et puis revenez faire votre offrande;» (Ibid., 24) encore un précepte rigoureux, et celui qui l'enfreint ne saurait éviter le supplice. Mais, quand le Sauveur dit : «Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous avez;» (Mt 19,21) ou bien : «Qui peut comprendre comprenne;» (Ibid., 12) ce n'est plus un précepte, et l'auditeur est libre de se conformer à cette recommandation, ou de ne pas s'y conformer. De telles choses sont laissées à notre choix

dans la pratique. Quant aux ordres réels, il est nécessaire de les suivre, sous peine d'encourir le châtement. L'Apôtre le déclare en ces termes : «Je suis sous le coup de la nécessité; malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile!» (I Cor 9,16) Je parlerai plus ouvertement, pour que personne n'en ignore. L'homme à qui le gouvernement d'une Eglise est confié, par exemple, et qui se trouve investi de l'épiscopat, s'il n'enseigne pas au peuple les devoirs à remplir, ne peut échapper à la condamnation; rien de pareil pour le laïque. De là ce que dit Paul : J'agis de la sorte «selon l'ordre de notre Sauveur.»

Et voyez comme les autres expressions du texte s'accordent avec celles-ci; après avoir dit plus haut : «Celui qui ne ment pas, Dieu,» il dit maintenant : «Selon l'ordre de notre Sauveur Dieu.» Donc, s'il est Sauveur, s'il l'ordonne dans le but de procurer le salut des hommes, ce n'est pas par désir de commander; c'est par obéissance pure au précepte du Dieu sauveur. «A Tite, mon fils bien-aimé.» On peut avoir la qualité de fils sans avoir droit à l'affection; témoin celui dont il est dit : «Si quelqu'un, bien qu'ayant le titre de frère, s'adonne à la fornication, à l'avarice, à l'idolâtrie, à la médisance, à l'ivresse, il ne faut pas même manger avec lui.» I Cor 5,11) Il est fils, mais non certes un fils bien-aimé; il est fils, parce qu'il a reçu la grâce de la régénération, mais non un véritable fils, parce qu'il est indigne de son père, parce qu'il est passé sous le joug d'un autre maître. Il ne s'agit pas ici de la génération réelle et matérielle, il s'agit d'une génération spirituelle et qui repose sur le libre choix de la volonté. L'enfant véritable peut ne pas demeurer tel, et celui qui n'avait pas ce titre peut aussi le mériter et l'obtenir; ces choses ne subissent pas les lois inflexibles de la nature, et sont du ressort de la liberté : de là tant de changements qui nous frappent. Onèsime avait d'abord été un fils digne de ce nom, il s'en était rendu plus tard indigne en perdant son activité; mais il le redevint, et de telle manière que l'Apôtre le recommandait dans les termes les plus tendres. «A Tite mon fils bien-aimé selon notre foi commune.» Que signifient ces derniers mots ? Après l'avoir nommé son fils, et s'être donné dès lors le titre de père, il atténue cette prétention, il amoindrit cet honneur, et voyez comment : «Selon notre foi commune.» Sous ce rapport je n'ai rien de plus que vous, cette foi nous est commune, et nous sommes engendrés l'un comme l'autre. Pourquoi donc l'appelle-t-il son fils ? Ou simplement pour lui témoigner sa tendresse, ou pour rappeler qu'il l'a précédé dans le ministère de la prédication, et que Tite lui doit la lumière du salut. De là ces noms de frère et de fils qu'il donne à ses disciples : frères, parce qu'ils sont engendrés dans la même foi; fils, parce que c'est lui qui la leur a transmise. La fraternité s'affirme dans cette expression : «Selon notre foi commune.»

3. «Grâce et paix de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus Christ notre Sauveur.» Ayant parlé de filiation, l'Apôtre poursuit ainsi : «De la part de Dieu le Père;» il imprime à l'âme de Tite un sublime élan, il lui montre au ciel son véritable Père. De plus, il établit par là l'égalité d'honneur, insinuée déjà dans les mots qui précèdent. Remarquez aussi que ses souhaits habituels pour les disciples et les simples fidèles, il les forme également pour celui qui doit enseigner. Celui-ci, du reste, en a besoin autant qu'eux, et plus encore, exposé qu'il est à plus d'inimitiés, ayant des occasions plus nombreuses d'offenser Dieu. Les dangers que court le prêtre sont en rapport avec sa dignité : une œuvre irréprochable peut l'envoyer au ciel; un péché peut le précipiter dans la géhenne. Je passe sur tant d'autres choses qui reviennent tous les jours, mais qu'un évêque, cédant à l'affection, ou pour une cause quelconque, vienne à consacrer un indigne et lui confie la direction d'une grande cité, de quel feu ne se rend-il pas passible ? Non seulement il répondra des âmes qui périront par la faute d'un pasteur sans piété, mais encore il portera la peine de tout ce qu'aura fait ce dernier. Celui qui manque de religion quand il n'occupe aucune charge, en manquera beaucoup plus quand il aura cette responsabilité : c'est à grande peine que l'homme pieux jusque-là se conservera tel dans une haute fonction. Alors s'enflamment davantage, et le désir de briller, et l'amour des richesses, et la confiance en soi, parce qu'on peut mieux les satisfaire; alors aussi les hostilités, les injures, les malédictions, des tribulations sans nombre. Peu religieux auparavant, on devient complètement irréligieux ensuite. Je le répète donc, celui qui place un tel chef à la tête d'une Eglise, est responsable de tous les péchés de ce chef et de son peuple.

Or, s'il eût mieux valu pour celui qui scandalise une seule âme, qu'on lui suspendît une meule au cou et qu'on les précipitât au fond de la mer, que n'aura pas à subir alors celui qui scandalise tant d'âmes, des peuples entiers, hommes, femmes, enfants, les habitants des villes et des campagnes, ceux qui résident dans la même cité, et les autres même qui en dépendent ? Direz-vous que son châtement sera triple, vous n'aurez rien dit; tant est grande la responsabilité qui pèse sur sa tête. C'est donc à lui surtout qu'il faut souhaiter la grâce et la paix divine; s'il gouverne le peuple sans un tel secours, tout chancelle et s'écroule : c'est un pilote qui n'a pas de gouvernail. Il a beau connaître l'art de la navigation, sans ce double

gouvernail, la grâce et la paix qui viennent de Dieu, le navire doit sombrer avec ceux qui le montent. J'admire vraiment les hommes qui soupirent après un si lourd fardeau. Misérable, homme digne de pitié, ne vois-tu pas où ton ambition va te conduire ? En restant dans l'ombre de la vie privée, te serais-tu rendu coupable de mille désordres, tu n'auras jamais à rendre compte que d'une seule âme, tu paieras pour toi seul, mais une fois investi de cette puissance, songe de combien de vies tu devras répondre. Ecoute ce que dit Paul : «Obéissez à vos chefs spirituels; et soyez-leur soumis; car ils veillent sur vos âmes, comme devant en rendre compte un jour.» (Heb 13,17) Mais l'honneur et la dignité t'attirent ? – Et quel plaisir peut avoir un tel honneur ? Pour moi je ne saurais le comprendre; car cette autorité n'est pas une autorité véritable. Comment ? Parce qu'il appartient aux subordonnés d'accorder ou de refuser leur obéissance. A bien examiner cette position, celui qui l'acquiert n'est pas réellement un maître, il subit plutôt mille maîtres qui veulent et commandent des choses opposées. L'un repousse ce que l'autre loue; il est ballotté entre l'approbation et le blâme. Quel est celui qu'il faut écouter, dont on doit exécuter les ordres ? Impossible de choisir. Un pauvre esclave a du moins le droit de gémir, quand son maître lui signifie des ordres opposés : pour vous, si vous gémissiez devant toutes ces volontés contraires, vous en serez même puni, vous déchaînez contre vous toutes les langues. Est-ce là de l'honneur, de la puissance, de la souveraineté, je vous le demande ?

4. L'évêque demandera des secours matériels, par exemple; eh bien ! celui qui ne veut pas en accorder, non content de rester sourd à cette demande, récriminera contre celui qui l'a faite, pour dissimuler le motif de son abstention. Il vole, dira-t-il, il accapare, il détourne à son profit le bien des pauvres, il mendie pour lui-même. – Mettez donc un terme à vos calomnies. Jusques à quand tiendrez-vous ce langage ? Ne voulez-vous rien donner, personne ne vous y force, on ne vous y contraint pas. Pourquoi répondre par des injures à de simples conseils ? Quelqu'un est-il cependant dans un besoin extrême, si l'évêque ne lui tend pas la main, soit parce qu'il ne peut pas, soit parce qu'il est occupé d'autre chose, on est pour celui-là sans pitié, les accusations s'élèvent avec plus de force et d'injustice. Et c'est ce qu'on appelle commander ! Il ne peut pas non plus sévir; ce serait contre ses propres entrailles. Si nos entrailles viennent à s'enflammer, fatiguant la tête et tout le reste du corps, nous n'aurons pas l'imprudence de les châtier, nous ne prendrons pas le glaive pour les trancher : un de nos subordonnés agissant de la même manière, nous causant du chagrin et nous suscitant des entraves par de telles accusations, nous n'avons pas le courage de nous venger; c'est loin d'une âme paternelle; nous n'avons qu'à nous résigner, jusqu'à ce que ce fils rebelle revienne à de meilleurs sentiments. Le dernier des esclaves n'a qu'à faire un travail commandé; cela fait, il devient comme maître de lui-même : celui dont nous parlons est tiraillé dans tous les sens, on lui demande souvent des choses au-dessus de ses forces. N'est-il pas orateur, source intarissable de murmures; sait-il parler, on l'accuse encore d'orgueil et de vanité; à moins qu'il ne ressuscite les morts, on le tient pour bien peu de chose.

Puis viennent les comparaisons odieuses : Celui-là est pieux, celui-ci ne l'est guère. Est-il simple dans ses repas, on y trouve à redire : Il mérite d'être étouffé. Use-t-il du bain, les outrages redoublent : il n'est pas digne de voir la lumière du soleil. Puisqu'il vit comme je vis moi-même, puisqu'il se lave, mange, boit et se vêt, puisqu'il a le soin d'une maison et d'une famille, pourquoi donc m'est-il préposé ? celui qui me dirige doit-il avoir des serviteurs, une monture ? – Mais, dites-moi, n'a-t-il pas besoin de quelqu'un qui le serve, et faut-il que lui-même allume le feu, porte l'eau, fende le bois, aille au marché ? ne serait-ce pas une honte ? Ces grands saints, les apôtres, n'ont pas voulu que le ministre de la parole sainte s'occupât des veuves et des indigents, déclarant une telle occupation indigne de son ministère; et vous voulez le rabaisser au niveau de vos domestiques ? Vous qui savez si bien commander, pourquoi ne vous suffisez-vous pas à vous-même, et n'accomplissez-vous pas ce que vous exigez ? Cet homme n'a-t-il pas une charge supérieure à la vôtre, puisque vous ne traitez que d'intérêts matériels ? Que ne mettez-vous vos gens à son service ? Le Christ a lavé les pieds à ses apôtres; feriez-vous donc quelque chose de si grand en vous mettant de la sorte à la disposition de celui qui vous instruit ? Mais, loin de le servir vous-même, vous ne voulez pas qu'il soit servi. Eh quoi ! faudra-t-il que sa subsistance lui vienne du ciel ? Tel n'est pas l'ordre de la Providence. – Les apôtres avaient-ils, me demanderez-vous, des hommes libres à leur service ? – Voulez-vous entendre comment les apôtres vivaient ? Dans leurs courses évangéliques, des hommes libres et des femmes de noble extraction exposaient volontiers leur tête pour leur procurer un soulagement. Ecoutez les paroles du bienheureux Paul : «Honnez des personnes de caractère ... Pour seconder l'œuvre de Dieu, il a vu de près la mort, il ne s'est

## HOMÉLIES SUR L'ÉPÎTRE A TITE

pas épargné lui-même, accomplissant ainsi ce qui manquait aux services que vous m'aviez rendus.» (Phil 2,29).

Comprenez-vous bien ce langage ? et vous, loin de l'affranchir de tels périls, vous ne direz pas même un mot en faveur de votre frère. – Suis-je dans l'obligation de lui laver les pieds ? – Pourquoi non, je vous prie ? où cela nous est-il défendu ? La saleté n'a rien d'honorable. Nulle part cela ne nous est présenté ni comme un sujet de blâme ni comme un sujet d'admiration. L'Apôtre fait à l'évêque d'autres recommandations : d'être irréprochable, plein de modération et de dignité, d'exercer l'hospitalité, de transmettre la doctrine. Voilà ce que demande Paul, ce qu'on peut exiger de celui qui commande, et rien de plus. Seriez-vous plus rigoureux que Paul, ou plutôt que l'Esprit saint lui-même ? Si votre chef spirituel exerce des sévices, s'il s'adonne au vin, s'il se montre dur et sans miséricorde, accusez-le; ce sont là des travers indignes d'un évêque. Il serait blâmable assurément s'il menait une vie délicate; mais, s'il donne un soin raisonnable à sa santé, pour être mieux en état de travailler à votre bien, devez-vous récriminer ? Ignorez-vous que la faiblesse corporelle nous nuit et nuit à l'Eglise autant que les défaillances de l'âme ? Sans cela, pourquoi Paul en prendrait-il souci dans sa lettre à Timothée ? «Usez d'un peu de vin à cause de votre estomac et de vos fréquentes faiblesses.» (I Tim 5,23) Si c'est avec l'âme seule que nous accomplissons les œuvres de la vertu, ne nous occupons pas de notre corps, à la bonne heure; à quoi bon même nous a-t-il été donné ? Mais, dès qu'il concourt au bien de tant de manières, le négliger ne serait-ce pas une extrême folie ? Supposez un homme ayant le caractère épiscopal, et la charge de toute une Eglise : il a toutes les vertus nécessaires à de telles fonctions; seulement une continuelle faiblesse le tient cloué sur son lit : en quoi peut-il être utile ? comment pourrait-il faire ses courses et ses visites, réprimander, avertir, instruire ?

Je l'ai dit pour que vous ne vous livriez pas à d'injustes récriminations, pour que vous sachiez traiter vos pasteurs avec bienveillance; j'ai voulu de plus, par le tableau de ces accusations sans nombre, réprimer l'imprudente ambition qui poursuit de telles dignités. Là se trouve un péril immense et qui réclame vraiment la grâce et la paix dont Dieu même est la source. Demandez-les pour nous avec abondance, comme nous les demandons pour vous, afin que les uns et les autres, nous appliquant à la vertu, nous obtenions les biens à venir, dans le Christ Jésus, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours; et dans les siècles des siècles. Amen.